



Questionnement sur destination du batiment

Par **Iccx**, le **15/09/2012** à **00:26**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement d'une part et propriétaire d'un bâtiment d'une autre part.

Ce bâtiment de 130m2 me sert de stockage de matériel et d'atelier de bricolage à titre strictement personnel. J'envisage de renover une partie de celui ci en studio de 40m2 afin d'y déjeuner et ainsi éviter les aller/retour entre domicile et atelier.

Pour cela j'envisage de créer des ouvertures pour plus de clarté.

Dois je faire une demande de permis ?

Si oui, quelle sera la destination du bâtiment ?

Existe t il une alternative entre locaux professionnels et résidence secondaire ?

Cordialement

Loic Chauloux